



Nom du projet/activité	Amélioration de la Résilience climatique dans la région des Trois-Rivières en Haïti grâce à la Gestion intégrée des inondations (Résilience climatique bassins versants Trois-Rivières)
Numéro de référence :	HPI20230715-Projet Trois-Rivieres
Zone d'exécution	Nord-ouest (Bassin Bleu, Chansolme, Port de Paix) Nord (Plaisance, Pilate) Artibonite (Marmelade, Pilate)

DEMANDE DE PROPOSITION

No. HPI20230715- Projet Trois-Rivières

Recrutement d'un Consultant-National - Réalisation de la ligne de base du projet de Résilience climatique des bassins versants Trois-Rivières

Date de publication de la demande de proposition :	9 septembre 2024
Durée du contrat :	30 jours
Date limite de soumission des propositions :	30 septembre 2024 avant 10h00am
Date limite de soumission des questions :	18 septembre 2024 avant 16h00
Soumission électronique à l'attention de :	PROCUREMENT HEIFER
Soumission électronique :	logistique-ht@heifer.org
Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette Demande de Propositions :	logistique-ht@heifer.org

Table des matières

1- Détails du projet	3
2- Contexte	3
3- Objectifs de la consultation	4
4- Tâches et responsabilités spécifiques du consultant	4
5- Résultats attendus	4
6- Méthodologie	5
7- Coordination et appui	6
8- Qualifications requises	7
9- Procédure de sélection	7
10- Livrables, échéancier et condition de paiement	8
11- Soumission de candidature	9
12- Normes et politiques de l'organisation	10

1- Détails du projet

Agence d'exécution : **Heifer International Haïti**

Maitre d'ouvrage : **ministère de l'Environnement (MDE)**

Bailleurs : **GCF, Heifer International Haïti, et PNUD**

Durée du projet: **8 ans**

2- Contexte

Le projet "Trois-Rivières" est une initiative de développement durable axée sur le renforcement de la résilience climatique dans le bassin versant de Trois-Rivières, en Haïti. Co-exécuté par Heifer International Haïti en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le ministère de l'Environnement (MDE), ce projet vise à atténuer les impacts des inondations causées par les changements climatiques dans cette région particulièrement vulnérable.

Le projet a pour objectif principal de réduire les risques d'inondation en renforçant la gestion intégrée des inondations et en promouvant des pratiques agricoles durables. Il se concentre également sur l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales en favorisant des pratiques agricoles résilientes et en protégeant les ressources naturelles.

Le projet couvre le bassin versant de Trois-Rivières, une région répartie sur les départements de l'Artibonite, du Nord et du Nord-Ouest en Haïti. Cette zone est particulièrement exposée aux risques d'inondation en raison du changement climatique, et les interventions du projet visent à renforcer la résilience de ces communautés face à ces risques.

L'élaboration d'une ligne de base est essentielle pour le projet "Trois-Rivières" car elle établira un état des lieux initial, permettant ainsi de mesurer les progrès et d'évaluer l'impact des interventions du projet au fil du temps. En fournissant des indicateurs clés dès le départ, elle permettra de comparer la situation avant et après les actions du projet, assurant ainsi une évaluation rigoureuse des résultats. Cela aidera non seulement à suivre l'efficacité des interventions, mais aussi d'ajuster les stratégies en cours de route si les résultats escomptés ne sont pas atteints. De plus, la ligne de base renforce la transparence et la responsabilité envers les bailleurs de fonds et les parties prenantes en fournissant des preuves tangibles des changements induits par le projet, contribuant ainsi à maximiser l'efficacité des efforts pour renforcer la résilience climatique dans la région de Trois-Rivières.

C'est dans ce contexte que Heifer Project international désire recruter un consultant national ou une firme pour élaborer cadre méthodologique et coordonner les activités devant mener à la définition de la ligne de base pour les indicateurs clés du projet.

3- Objectifs de la consultation

L'objectif général de la consultation est de fournir une analyse détaillée et une compréhension claire de la situation actuelle dans la région d'intervention du projet "Trois-Rivières", afin de créer une base solide pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités du projet. Cette consultation vise à établir une référence à partir de laquelle les progrès du projet seront mesurés, en identifiant les défis, les opportunités, et les besoins spécifiques des communautés locales et des écosystèmes. Elle permettra également de s'assurer que les interventions futures sont alignées sur les objectifs de résilience climatique et de développement durable dans la région.:

4- Tâches et responsabilités spécifiques du consultant

- **Réviser et affiner le scénario de base** élaboré lors des diagnostics initiaux effectués pendant la conception de la proposition du projet. Cette révision vise à s'assurer que les hypothèses de départ sont toujours valides et adaptées au contexte actuel.
- **Recueillir des points de vue divers et des données de référence** pour les indicateurs de résultats pertinents, afin de garantir une évaluation précise des progrès du projet. Cette approche participative permettra d'intégrer les points de vue des différentes parties prenantes, pour lesquelles Heifer International Haïti est responsable dans le cadre de ce projet.
- **Développement d'une méthodologie adaptée** au contexte haïtien et aux spécificités du projet, en intégrant divers outils de collecte et d'analyse de données.
- **Élaboration d'une stratégie et d'un guide de suivi** accompagnés d'outils permettant à l'équipe du projet et à l'unité de Suivi et Évaluation (M&E) de suivre les progrès réalisés à mi-parcours et à la fin du projet.
- **Collaboration avec l'unité de Suivi et Évaluation** pour finaliser les questionnaires d'enquêtes, ainsi que pour la conception et les ajustements nécessaires sur la plateforme SurveyCTO.
- **Organisation de sessions de formation** pour les enquêteurs, leur fournissant les compétences nécessaires pour mener à bien les enquêtes sur le terrain.
- **Coordination et supervision des enquêtes**, garantissant une collecte de données précise et cohérente.
- **Traitement, analyse des données** collectées et préparation d'un rapport intermédiaire qui résume les résultats préliminaires.
- **Présentation des résultats intermédiaires** lors d'une session dédiée avec les partenaires du projet, afin de partager les principales découvertes et ajuster les stratégies si nécessaire.
- **Rédaction d'un rapport final** détaillé en français et en anglais, intégrant l'ensemble des résultats de l'étude de base et des recommandations pour les étapes suivantes du projet

5- Résultats attendus

Dans le cadre de cette consultation, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- **Révision du scénario initial** : une analyse approfondie du scénario initial du projet doit être réalisée, en tenant compte des données collectées sur le terrain et des dynamiques locales. Cette révision permettra d'ajuster les hypothèses, les objectifs et les stratégies initialement prévues dans la proposition du projet, afin de mieux les adapter à la réalité actuelle des communautés cibles. L'établissement de la base des principaux indicateurs clés du projet
- **Établissement des indicateurs clés de performance (KPI)** : Une base solide d'indicateurs de performance sera établie pour permettre un suivi rigoureux de l'avancement du projet. Ces indicateurs clés seront directement liés aux objectifs spécifiques du projet, couvrant les domaines tels que la résilience climatique, la gestion des inondations, l'engagement communautaire, et l'inclusion sociale, en particulier des groupes vulnérables comme les femmes et les jeunes.

6- Méthodologie

Pour collecter les données de base nécessaires à l'étude, la firme ou le consultant retenu devra adopter une méthodologie combinant des approches qualitatives et quantitatives. Voici les principales composantes de cette méthodologie :

- **Revue documentaire** : effectuer une analyse approfondie des données existantes provenant du MdE, du PNUD, du ministère de l'Agriculture, de Heifer International, et d'autres institutions pertinentes. Cette étape vise à compiler et à analyser les informations déjà disponibles sur la zone d'intervention et les problématiques ciblées par le projet.
- **Entretiens avec des informateurs clés** : mener des entretiens approfondis avec les parties prenantes stratégiques, notamment au sein du MdE, du PNUD, du ministère de l'Agriculture, de Heifer International, ainsi qu'avec d'autres institutions et organisations locales pertinentes. Ces entretiens permettront de recueillir des informations qualitatives cruciales sur les perceptions, les expériences et les attentes des acteurs clés du projet.
- **Enquête auprès des ménages** : réaliser une enquête quantitative auprès des ménages dans la zone d'intervention pour obtenir des données de base sur leur situation économique, sanitaire et sociale. Cette enquête fournira un aperçu détaillé des conditions de vie des populations locales et servira de référence pour évaluer les impacts du projet.
- **Utilisation d'outils de cartographie et d'analyse spatiale** : intégrer des outils de cartographie et d'analyse spatiale pour identifier les zones critiques, les ressources naturelles, et les dynamiques territoriales. Cette approche permettra de mieux comprendre les interactions entre les populations locales et leur environnement, et de visualiser les impacts potentiels des interventions du projet.
- **Groupes de discussion et entretiens avec les parties prenantes locales** : organiser des groupes de discussion et des entretiens participatifs avec les communautés locales, les associations, et d'autres parties prenantes. Ces échanges permettront de capter les perspectives variées des acteurs locaux, d'identifier les besoins spécifiques, et d'assurer que les interventions du projet sont bien alignées avec les attentes des communautés.
- **Chronogramme** : proposer un calendrier détaillant les différentes étapes de la mission, incluant la collecte de données, l'analyse, la préparation des rapports, et les séances de

restitution. Chaque étape du processus devra être accompagnée d'échéances précises pour garantir le respect des délais de livraison des livrables attendus.

Indicateurs

Cette étude de base sera réalisée pour analyser la situation socio-économique des ménages ciblés par le projet, en considérant différents aspects : leurs revenus, leur sécurité alimentaire et leur résistance aux chocs. Elle fournit une image des indicateurs de résultats du projet, et les résultats peuvent ensuite être comparés pour comprendre les effets que le projet aura sur la population cible.

L'étude fournira des données de base principalement pour les indicateurs énumérés ci-dessous :

Indicateurs	Méthode de collecte possible¹
<i>Revenu réel en dollars américains au niveau des ménages</i>	Enquête ménage / Entretien informateurs clé
% de ménages en insécurité alimentaire au sein de la région des Trois-Rivières	Enquête ménage / Entretien informateurs clé / Données nationales
Estimation en USD des pertes attendues d'actifs économiques dues à l'impact des catastrophes extrêmes liées au climat	Enquête ménage / Entretien informateurs clé / Profil historique / Revue documentaires
% de Ménages ayant accès à une eau salubre, en quantité suffisante pour préserver leur santé et leur bien-être tout au long de l'année.	Enquête ménage / Entretien informateurs clé / Données nationales
Incidence des maladies d'origine hydrique	Enquête ménage / Entretien informateurs clé / Données nationales
% de ménages où les femmes participent conjointement dans les prises de décisions	Enquête ménage
% d'agriculteurs adoptant des techniques d'agriculture intelligentes (sensibles) face au climat	Enquête ménage

En plus de ces indicateurs, nous vous rappelons que le consultant ou le cabinet doit aider le projet à revoir le scénario de référence tel qu'il a été défini lors de l'élaboration de la proposition de projet. Les diagnostics et les revues de documents ont été réalisés il y a environ 5 ans, il est donc possible que des mises à jour soient nécessaires.

7- Coordination et appui

Le consultant ou la firme réalisera sa mission sous la coordination du responsable de projet, auquel il soumettra la note de cadrage méthodologique, le rapport préliminaire pour examen, et la version finale après avoir pris en compte les commentaires reçus. Pour assurer une cohérence et une efficacité maximales dans l'exécution de la mission, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'unité Suivi et Évaluation de Heifer International – Haïti, qui apportera un appui

¹ Dans certains cas nous référerons aux Fiches de Référence des Indicateurs de GCF ou de Heifer International

technique tout au long du processus. Il est également à noter que le consultant devra utiliser sa propre logistique pour l'accomplissement de ses tâches.

8- Qualifications requises

Le ou la consultant(e) ou la firme sélectionné(e) doit répondre aux critères suivants :

- **Formation académique** : détenir au minimum un diplôme de maîtrise dans l'un des domaines suivants : économie, agronomie, sciences sociales et humaines, statistiques, ou développement.
- **Expérience professionnelle** : justifier d'au moins 5 années d'expérience avérée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement, notamment dans le secteur agricole.
- **Compétences spécifiques** : avoir une expertise reconnue en méthodologies de suivi et évaluation, avec une capacité démontrée à conduire des enquêtes, analyser des données quantitatives et qualitatives, et produire des rapports d'évaluation détaillés.
- **Connaissance du cotexte** : une expérience préalable de travail en Haïti ou dans un contexte similaire de réalisation d'enquêtes de ligne et de base, comprenant une bonne compréhension des dynamiques locales et des défis liés au développement rural, serait un atout.
- **Capacités de communication** : excellentes compétences en communication écrite et orale en français, avec une capacité à présenter des résultats de manière claire et accessible aux différentes parties prenantes.
- **Autonomie et gestion de projet** : capacité à travailler de manière autonome tout en assurant une coordination efficace avec les équipes locales et internationales impliquées dans le projet et connaissance de la zone d'intervention du projet.

9- Procédure de sélection

Le recrutement sera effectué sur la base de critères de qualité. Un comité d'évaluation sera constitué et la proposition technique comptera pour 70% de la note, la proposition financière pour 30% de la note finale. Les éléments définissant cette qualité sont décrits ci-dessous.

Proposition technique (70% de la note finale)

Pour la proposition technique, les éléments à prendre en compte dans son élaboration sont :

a) La *méthodologie* :

- **Démarche Technique et Méthodologique** : évaluation de la cohérence et de la pertinence de la démarche proposée.
- **Compréhension du Mandat** : appréciation de la compréhension du mandat et des objectifs du projet.

- **Organisation de la Mission et Calendrier** : vérification de l'adéquation de l'organisation de la consultation, du plan de travail, ainsi que de la faisabilité et de la cohérence du calendrier d'intervention des ressources.

b) Les *compétences du Consultant ou des membres* :

- **Formation Académique** : évaluation du niveau et de la pertinence de la formation académique du consultant.
- **Expériences Générales** : analyse des expériences professionnelles générales pertinentes pour la tâche.
- **Expériences Spécifiques** : vérification des expériences spécifiques en lien direct avec les exigences du projet.

Proposition financière (30% de la note finale)

Notre appréciation portera sur :

- Les honoraires journaliers proposés,
- La logistique prévue pour cette consultation
- Le personnel prévu pour mener à bien cette consultation

10- Livrables, échéancier et condition de paiement

La consultation s'étendra sur une période maximale de 30 jours, débutant à partir de la date de signature du contrat et se poursuivant jusqu'à la soumission de la version finale du rapport. Le paiement sera conditionné par l'approbation de la direction de Heifer International et sera effectué en trois versements échelonnés. Le tableau ci-dessous décrit les modalités de paiement en fonction des étapes de livraison et des approbations nécessaires. Le tableau suivant décrit le processus :

Livrables	Durée	Condition de paiement
Note de cadrage, y compris la méthodologie et les procédures, les différentes phases et les acteurs clés à rencontrer	Une semaine après la rencontre du consultant ou la firme.	20 % du montant du contrat, après approbation du premier livrable.
Finalisation de la note de cadrage	A définir pendant la première rencontre avec le consultant.	
Collecte de données	A définir pendant la première rencontre avec le consultant.	40 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable.
Rapport intermédiaire	A définir pendant la première rencontre avec le consultant.	
Atelier pour présenter les résultats des enquêtes.	Dans un délai de deux semaines après la fin des missions de terrain	40 % du montant du contrat, après approbation du rapport final.
Rapport final complet		

N.B : Le rapport final de la mission et tous autres documents seront rédigés en français et en anglais et transmis en version électronique (via courriel) par le consultant, à l'attention du Chef de Projet, pour approbation, en format Word, police "Times New Roman taille 12", justifié.

11- Soumission de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier complet comprenant les éléments suivants :

a. **Lettre de Motivation** : Une lettre expliquant l'intérêt pour la mission, les motivations personnelles du candidat, ainsi que les raisons pour lesquelles il (ou elle) est qualifié (e) pour réaliser la consultation.

b. **Proposition Technique** :

- Une **note explicative** détaillant la compréhension des Termes de Référence (TdR) et les principaux défis identifiés.
- Une **approche méthodologique** claire décrivant la démarche proposée pour mener à bien la consultation, ainsi qu'un **plan de travail détaillé** avec un calendrier d'exécution des tâches.
- Un **curriculum vitae (CV)** complet et à jour, incluant les qualifications pertinentes et les références de trois clients. Si la candidature est soumise par une firme impliquant plusieurs consultants, les CV de chaque membre de l'équipe doivent être inclus.

c. **Proposition Financière** : Un document détaillant le budget global proposé pour la mission, en dollars américains (USD), avec une ventilation claire des coûts.

d. **Documents Légaux** : Tous les documents légaux à jour, conformément aux exigences réglementaires en vigueur (par exemple, l'enregistrement de la firme, les certificats fiscaux, etc.), doivent être fournis en annexe.

e. **Références d'Études Similaires** : Fournir un minimum de trois références démontrant des travaux similaires réalisés par le consultant ou la firme. Ces références doivent inclure les coordonnées des clients pour vérification.

12- Normes & politiques de l'organisation

A. Limitations

Cette DP ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette DP, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. La g n sse se r serve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes pr sent es et se r serve le droit d'accepter ou de rejeter dans son int gralit  et son pouvoir discr tionnaire absolu toute proposition re ue   la suite de la DP.

B. Propriété

Article 12.1. Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de HPI. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de HPI du produit de travail.

Article 12.2. Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses IP antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à HPI un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

Article 12.3. Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) HPI a spécialement commandé ou commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) HPI est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt qui y sont. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans HPI comme un «travail fait pour la location», entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à HPI, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature ou de nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans, et dans le cadre du produit de travail, et HPI doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits qui s'y contancient, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont HPI peut utiliser le produit de travail.

C. Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de HPI